

DANS L'INTÉRÊT DE L'ENFANT...

Quatre jours de classe et un jour de centre de loisirs

C'est quoi « l'intérêt de l'enfant » ?

Est-ce respecter son rythme chronobiologique ? Assurément, mais lequel ? Celui décidé par l'équipe municipale parisienne ? Ou celui décidé par les équipes municipales de la petite couronne ou d'ailleurs ? Pour précisions, de l'autre côté du périph' la semaine est de quatre jours. Pourtant, le tissu urbain est identique et on y trouve les mêmes catégories sociales (en prenant les trois départements de la petite couronne) et donc à peu près les mêmes élèves, dont certains sont des enfants des instituts' de Paris. À situations comparables, nous pouvons affirmer que ce sont les mêmes élèves, donc les mêmes rythmes chronobiologiques. Mais alors, pourquoi aucune commune de banlieue ne repasse à quatre jours et demi ? Aucune équipe municipale, aucune association de parents d'élèves, aucun syndicat enseignant ou de la territoriale ne propose, ne revendique de changer de rythme scolaire et de faire classe le mercredi matin. Et, ce changement date de plusieurs années et a été entériné par les conseils d'école.



Est-ce respecter les conditions de travail ? Assurément mais pour qui ?

Pour l'élève, c'est indéniable. Organiser sa semaine de manière régulière permet à l'enfant d'avoir une véritable coupure pendant la semaine mais aussi

de mieux identifier qui est qui et qui fait quoi. Cette répartition est aussi un véritable levier d'amélioration des conditions de travail du personnel enseignant, du personnel d'animation et du personnel technique et de service.

Pour le personnel enseignant, il y a une évidence : travailler sur quatre jours c'est moins épuisant que sur cinq jours. C'est donc aussi un facteur de réduction de l'absentéisme et donc de non-remplacements. Et cette journée d'aération, qui n'est pas toujours sans travail pour l'école, nous permet de formaliser nos projets. Tra-

vailler des journées complètes, c'est l'opportunité de laisser le temps aux enfants de s'approprier les notions apprises, au contraire d'une journée morcelée.

Pour le personnel d'animation, c'est leur permettre d'inscrire leurs actions éducatives sur un temps long permettant encore une fois l'instauration d'actions éducatives, culturelles, sportives. C'est leur offrir des conditions de travail qui ne ressemblent pas à un planning bouche-trou.

Si on souhaitait véritablement l'intérêt de l'enfant, alors, ne devrions nous pas repenser les conditions de travail de tous les personnels et donc des communes ? L'intérêt de l'enfant est indissociable de ses conditions d'accueil qui elles sont tout autant indissociables de nos conditions de travail. Ne nous sentons pas coupables de parler de nos conditions matérielles, elles sont le meilleur outil pour défendre l'intérêt de l'enfant. Un intérêt qui revendique la protection de l'enfant. Revoir les rythmes c'est aussi une manière de répondre à la question de la pédocriminalité. Cependant, ne nous leurrions pas, ce ne peut pas être la seule réponse : les équipes stables qui se connaissent ne sont qu'un début. Cela va sans dire.

Pour un véritable intérêt de l'enfant, stoppons l'arrogance parisienne. Arrêtons de savoir mieux que les autres. Bannissons les pseudo-études qui vantent les rythmes chronobiologiques selon la tendance attendue et reprenons cette question ouverte, posée par l'Intersyndicale enseignante : que veulent les 630 écoles à Paris ?

Que craint l'équipe municipale à poser la même question ?

Mobilisons-nous pour faire entendre à la Ville de Paris (et au Rectorat ?) que nous voulons le retour à la semaine de quatre jours de classe et un jour de centre de loisirs ! Notre force est le nombre. Et ce nombre doit se voir dans les assemblées générales, dans la grève, dans les manifestations et les rassemblements. Cela ne suffit pas toujours à se faire entendre mais cela reste le seul moyen pour changer le cours des événements. L'histoire nous rappelle que nous pouvons modifier le rapport de force en notre faveur.

Syndicat CNT des travailleuses et des travailleurs de l'éducation
(académies de Paris et de Versailles)
37bis, rue des Trois bornes, Paris 11^e
@ educ.rp – site fte.cnt-f.org
lettre d'infos : zdc@cnt-f.org

